



*Ville d'Escaudain*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SEANCE DU 14 AVRIL 2026  
CONVOCATION EN DATE DU 8 AVRIL 2026

DELIBERATION N° 07/04/2026

Présidence : Mme. Catherine MERCIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 27

Nombre de votants : 27

Membres présents : MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSEALE Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine, CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, MILLEVILLE Gilbert, SCHUTT Sylvie,

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Membres excusés : MM. SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Membres absents :

Secrétaire de séance : M. GILLENS Grégory

**OBJET : Subventions aux associations Escaudinoises – Acompte 2026**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Considérant que les associations locales bénéficient régulièrement de subventions de fonctionnement ;

Considérant que généralement les subventions sont accordées tardivement dans l'année compte-tenu du temps nécessaire à la présentation et à l'examen du dossier de demande, ce qui peut engendrer des difficultés de trésorerie pour les associations ;

Considérant que ces associations présentent un intérêt local manifeste et développent des activités culturelles, sociales et sportives dont les Escaudinois peuvent bénéficier ;

Considérant qu'il convient de favoriser la réussite des actions mises en place par ces associations en leur allouant un acompte sur la subvention 2025 afin de leur permettre de faire face à des problèmes de trésorerie éventuels ;

**APRES AVOIR DELIBERE,**

**DÉCIDE** d'allouer les subventions suivant le tableau ci-annexé aux associations ayant fourni leur compte de résultat 2025. Celles-ci représentent un montant de 30 % de la subvention de fonctionnement allouée en 2025.

**PRÉCISE** que les crédits nécessaires au règlement des présentes dépenses seront inscrits au budget primitif chapitre 65, article 6574.

*Délibération adoptée à l'unanimité par MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSALÉ Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine, CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, MILLEVILLE Gilbert, SCHUTT Sylvie*

Fait en séance les jour, mois et an susdits  
POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le Maire,

MERCIER Catherine



Le Secrétaire de séance,

GILLENS Grégory

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gillens', written over a circular official stamp.

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 23/04/2026

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20260327-07\_04\_2026B-DE

Date d'affichage 04/04/2026

Le Maire,

MERCIER Catherine.

